



HAL
open science

Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement

Françoise Dufour

► **To cite this version:**

Françoise Dufour. Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement. Les cahiers de praxématique, 2007, 43, pp.145-164. <hal-00293069>

HAL Id: hal-00293069

<https://hal.science/hal-00293069v1>

Submitted on 4 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Dialogisme et interdiscours : des discours coloniaux aux discours du développement

Dans le cadre de ce numéro des *Cahiers de Praxématique* consacré aux aspects du dialogisme, nous proposons d'envisager l'articulation des notions de *dialogisme* et d'*interdiscours* à travers l'analyse du processus de recomposition discursive dans le "passage" des discours coloniaux français sur l'Afrique, fondés sur le « progrès de la civilisation » aux discours post-coloniaux fondés sur le « développement »¹ (dénommés ci-après discours du développement).

Cette recomposition, qui correspond aux événements de la décolonisation, à la signature des accords de coopération et à l'émergence d'un nouveau contexte politico-économique, celui de la mondialisation, se présente, d'un point de vue discursif, comme la suspension d'un réseau de formulations devenues "politiquement incorrectes", à partir des praxèmes « civilisation » et « progrès », et son remplacement par le nouveau réseau formé à partir du praxème « développement ».

Dans les interactions avec leurs interlocuteurs africains indépendants d'un point de vue de la liberté constitutionnelle mais dépendants à l'égard de la France par les contrats de coopération conclus avec l'ancien colonisateur, les locuteurs français, soumis de ce fait à une double contrainte, manifestent des difficultés à nommer, dont témoignent les euphémismes « pays en développement », « pays en voie de développement », « pays les moins avancés ».

Ce type de fonctionnement discursif peut s'analyser à la fois dans le cadre théorique du *dialogisme* du Cercle de Bakhtine et dans celui de l'Ecole Française d'Analyse du Discours (ci-après AD) avec les notions d'*interdiscours* et de *formation discursive*, deux approches qui reconnaissent l'existence d'un "ailleurs", extérieur au discours et constitutif de ce discours.

Bien que, pour des raisons historiques, la notion de *dialogisme* ait plutôt été travaillée dans l'analyse des textes littéraires et celles d'*interdiscours* et de *formation discursive* dans des analyses de textes politiques ou à caractère idéologique, nous aimerions explorer comment ces deux notions peuvent être associées pour analyser les différents aspects du rapport à l'hétérogénéité discursive.

A l'issue d'un parcours analytique dans les différentes acceptions terminologiques associées aux notions de *dialogisme* et d'*interdiscours*, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'analyse du processus de reformulation nominale propre au passage des discours coloniaux aux discours du développement : à travers l'analyse d'un corpus authentique, nous essaierons de repérer puis de spécifier les formes prises par les relations du discours avec l'hétérogénéité discursive.

1. Les notions de *dialogisme* et d'*interdiscours*

Distinguer ces deux notions, qui réfèrent historiquement à Bakhtine et à Pêcheux, est loin d'être tâche aisée tout d'abord parce que les notions ont été retravaillées par différents courants de l'analyse du discours ; la variabilité des dénominations et des sens qui leur sont donnés

¹ Cette problématique fait partie d'une recherche de thèse en cours : *Des rhétoriques coloniales à celles du développement. Les processus de dominance dans les discours sur le Mali.*

prête souvent à confusion : les uns nomment *polyphonie*² ce que d'autres nomment *dialogisme*, on trouve aussi des emplois différenciés des termes d'*intertexte* et d'*interdiscours*.

Moirand relève cette instabilité sémantique dans l'article *dialogisme* du *Dictionnaire d'analyse du discours* de Charaudeau et Maingueneau 2002 (ci-après *DAD*).

[...] « le terme s'est chargé d'une pluralité de sens parfois embarrassante », non seulement, comme le dit ici T. Todorov (1981 : 85), au fil des écrits du Cercle de Bakhtine, mais également au fur et à mesure des différentes façons dont il a été compris et retravaillé par d'autres. (2002 : 175)

Dans ce dictionnaire, Moirand présente le *dialogisme* comme :

Un concept emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine et qui réfère aux *relations*³ que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourraient produire ses destinataires. (*ibid.*)

Dans les *Termes et concepts pour l'analyse du discours* 2001 (ci-après *T & C*), le *dialogisme* est défini par Bres comme :

[...] Cette dimension constitutive du discours qui tient à ce que le discours, dans sa production, *rencontre* (presque obligatoirement) d'autres discours [...]. (2001 : 84)

Ce phénomène de « relations » (Moirand) ou de « rencontre » (Bres) du discours avec d'autres discours désigne le processus que Bakhtine nomme la « dialogisation intérieure » du discours. Cette dialogisation que Bakhtine définit comme « une action dialogique mutuelle avec le mot d'autrui, à l'intérieur de l'objet » (Bakhtine 1975 : 103) est un phénomène d'*interaction* dans lequel les deux pôles interagissent mutuellement l'un sur l'autre avec des effets de rétroaction.

Ce caractère processuel du dialogisme est également mentionné par Maingueneau dans l'article *interdiscours* du *DAD* sous le terme d'*interdiscursivité* :

Tout discours est traversé par l'interdiscursivité, il a pour propriété constitutive d'être en *relation* multiforme avec d'autres discours, d'entrer dans l'interdiscours. (Maingueneau *in DAD* : 324)

Dans les deux dictionnaires, les définitions de l'*interdiscours* dégagent différentes modalités de relation du discours à l'interdiscours :

[...] L'ensemble des unités discursives (relevant de discours antérieurs du même genre, de discours contemporains d'autres genres, etc.) avec lesquelles un discours particulier entre en *relation implicite ou explicite*. (*ibid.* : 324-5)

[...] Ensemble des formulations auquel l'énoncé *se réfère implicitement ou non, sciemment ou non*, qui le domine et à partir duquel il fait sens. (Bres *in T & C* : 155)

La relation peut être d'ordre implicite ou explicite et ces deux modes de relation à l'interdiscours ont conduit à la production de dénominations différentes pour les distinguer⁴ :

L'usage a tendance à employer *intertexte* quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie...) et *interdiscours* pour des ensembles plus diffus [...]. (Maingueneau *in DAD* : 329)

Avec « sciemment ou non », Bres apporte une information complémentaire que l'on peut analyser de la façon suivante : une formulation appartenant à l'interdiscours peut être actualisée « sciemment », c'est-à-dire au service d'une stratégie discursive, ou à l'opposé, la référence de l'énoncé à une formulation interdiscursive peut ne pas faire écho à son énonciateur en raison de la mise en inconscience de son historicité sémantique ; autrement dit

² Nous ne traiterons pas ici de la distinction entre *polyphonie* et *dialogisme* traitée notamment par Amossy (à paraître).

³ C'est nous qui soulignons.

⁴ Et qui est la source de la confusion entre ces termes.

en termes praxématiques, le sens de la formulation a été capitalisé en langue. Amossy attribue ce niveau implicite du « déjà-dit, déjà-su » à la doxa :

La doxa constitue une dimension intrinsèque du dialogisme interdiscursif : la relation que tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurs marque l'allégeance de la parole à la doxa, c'est à dire aux représentations, opinions, croyances communes. C'est-à-dire que la doxa introduit l'altérité au cœur même de ma parole ; le discours diffus et anonyme du *on* est en moi, il me constitue, et je peux tout au plus en prendre conscience et me débattre avec lui sans jamais parvenir à une utopique extériorité [...]. (Amossy à paraître)

Ces deux modalités relationnelles de l'énoncé à d'autres discours étaient également relevées par Bakhtine :

Notre langue quotidienne est pleine de mots d'autrui ; avec certains, notre voix se fond totalement, oubliant leur appartenance première ; par d'autres, que nous considérons comme bien fondés, nous renforçons nos propres mots ; dans d'autres encore, nous introduisons nos orientations personnelles, différentes et hostiles. (1970 : 269)

Ce dédoublement de voix à l'intérieur d'un mot ou d'un discours, utilisé « sciemment » convoque la notion de point de vue et de positionnement.

Les mots d'autrui, introduits dans notre discours, s'accompagnent inmanquablement de notre attitude propre et de notre jugement de valeur, autrement dit deviennent bi-vocaux. (*ibid.*)

Cette bi-vocalité mise au service d'une prise de position s'exprime notamment dans l'acte de nomination et a été nommée *dialogisme de la nomination* par Siblot :

Manifestation du dialogisme, considéré au niveau de la catégorisation et de la nomination. L'actualisation d'un praxème porte sur des programmes de sens capitalisés en langue, à partir de discours déjà tenus en situation par des locuteurs qui exprimaient leur point de vue et une prise de position. La mémoire discursive, dont la langue conserve la trace dans les champs sémantiques que répertorie la lexicographie, comporte aussi celle des locuteurs et de leur positionnement ; cela sous forme d'une référence parfois individualisée, mais le plus souvent sous celle plus abstraite du positionnement de problématiques scientifiques théoriques, idéologiques ... (Siblot *in T & C* : 86)

Siblot mentionne ici deux niveaux de mémoire : la mémoire des références individualisées et celle des positionnements liés à des systèmes de pensée, de type scientifique (des corps de savoir) ou de type idéologique (des corps doctrinaux).

Authier-Revuz identifie ces deux types de manifestations phénoménales comme constitutives du discours par l'hétérogénéité énonciative :

- par la représentation du "déjà-dit" de l'autre inscrite dans le corps du discours (nommée « dialogisation interdiscursive » par Bres (*in T & C* : 84) et/ou de l'anticipation d'un *dire* prévisible de l'autre, qui s'impose comme co-énonciateur du *dire* en cours de production (nommée « dialogisation interlocutive » par *ibid.*) ; ces deux manifestations de la rencontre avec le discours autre sont prises en charge par l'énonciateur qui représente le discours de l'autre dans son propre discours ; le dialogisme s'inscrit dans les formes mêmes de l'énonciation par un marquage local qui permet de " montrer " la présence de la " représentation " du dialogue avec l'autre (les voix sont identifiables) : c'est l'« hétérogénéité montrée » que l'on peut rapprocher de l'*intertexte* de l'article de Maingueneau *supra* ;
- par l'émergence de traces de discours autres à la surface du "dire" ou « hétérogénéité constitutive ». Elle est non-représentée : les marques locales de la reprise du discours de l'autre sont effacées ; le locuteur est aux prises avec la mémoire des dits inscrits en langue.

Pour Authier-Revuz, « hétérogénéité constitutive du discours et hétérogénéité montrée dans le discours représentent deux ordres de la réalité différents : celui des processus réels de

constitution d'un discours et celui des processus non moins réels, de représentation dans un discours, de sa constitution » (1984 : 106).

Ce caractère constitutif du discours par l'hétérogénéité, à l'insu du locuteur, fait écho à un aspect de la relation de l'énoncé à l'interdiscours mentionné par Bres dans son article *interdiscours* :

[...] ensemble des formulations auquel l'énoncé se réfère implicitement ou non, sciemment ou non, *qui le domine et à partir duquel il fait sens*. (Bres in *T & C* : 155)

Ce caractère de soumission du discours à l'égard de l'interdiscours est hérité de Pêcheux, pour qui le sens d'un discours n'est analysable qu'en référence à la *formation discursive*⁵ ou « ensemble des discours possibles à partir d'un état des conditions de production » (1969 dans 1990 : 115) et qui « détermine ce qui peut et doit être dit » (1975 dans 1990 : 231) sous la dépendance de l'*interdiscours*.

Cela revient à poser que les mots, expressions, propositions, etc., reçoivent leurs sens de la formation discursive dans laquelle ils sont produits. (Pêcheux 1975 : 145)

Maingueneau note dans le *DAD* qu'en raison de son double héritage (Foucault puis Pêcheux), la notion de *formation discursive* est aujourd'hui une notion instable dont l'usage est « peu contraint » et a tendance à s'appauvrir (in *DAD* : 271).

La notion de *formation discursive* a été introduite par Foucault dans *L'archéologie du savoir*, qui la définit comme « une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations) » (Foucault 1969 : 53). Foucault mentionne la notion de « relations discursives » qui sont nécessaires à la constitution des objets et qui caractérisent une pratique discursive (p. 62-63). Ces relations, selon Foucault, ne sont ni « internes au discours », ni « extérieures au discours », mais « à la limite du discours » (p. 63).

Dans l'approche de Pêcheux, les processus discursifs sont présentés comme « une série de déterminations successives par lesquelles l'énoncé se constitue peu à peu, et qui ont pour caractéristique de poser le "dit" et donc de rejeter le "non dit" » (Pêcheux et Fuchs 1975 dans Pêcheux 1990 : 169). Courtine a enrichi ce concept en définissant « un principe d'acceptabilité discursive pour un ensemble de formulations, venant opérer le partage entre "ce qui peut et doit être dit " et "ce qui ne peut/doit pas être dit" assignant à une formation discursive une frontière déterminée » (1981 : 97). C'est le partage entre le formulable et le non-formulable qui fixe les frontières de la formation discursive.

Pour Maingueneau 1987, c'est « le travail⁶ avec l'interdiscours » qui provoque « un processus de reconfiguration incessante » de la formation discursive (1987 : 83) :

L'interdiscours consiste en un processus de reconfiguration incessante dans lequel une formation discursive est conduite [...] à incorporer des éléments préconstruits produits à l'extérieur d'elle-même, à en produire la redéfinition et le retournement, à susciter également le rappel de ses propres éléments, à en organiser la répétition, mais aussi à en provoquer éventuellement l'effacement, l'oubli ou même la dénégation. (Maingueneau cité dans *ibid.*)

Moirand reprend, sous le nom de « mémoire interdiscursive », le « domaine de mémoire » introduit par Courtine (1981 : 56), constitué par un ensemble de discours, et dans lequel se « produit au sein d'un processus discursif l'énonciation d'une séquence discursive déterminée (effets de rappel, de redéfinition, de transformation, mais aussi d'oubli, de rupture, de

⁵ Pour Pêcheux, « les formations discursives sont des composantes des formations idéologiques et « [...] le discursif [...] un des aspects matériels de [...] la matérialité idéologique ». (Pêcheux et Fuchs 1975/1990 : 158)

⁶ L'analyse du discours est envisagée (à ses débuts) comme un travail d'analyse sur le modèle psychanalytique : « il fallait "rapporter (le texte) à un *autre* texte", celui de l'idéologie, présent d'une absence nécessaire dans le premier ». (Maingueneau 1996 : 9-10)

dénégation, du déjà-dit) » (Moirand 1999 : 173). Les " effets de mémoire ", qui relèvent de la « mémoire interdiscursive » inscrite en langue, demeurent plus délicats à délimiter d'un point de vue linguistique, puisqu'ils sont moins marqués et apparaissent en discours sous la forme de " traces ". Notons que la référence à des traces de mémoire, fût-elle interdiscursive, met l'accessibilité de ces phénomènes hors de portée des seuls linguistes et renvoie cette analyse dans le champ des sciences cognitives (ou nécessite une recherche inter-disciplinaire).

La lecture des différents ouvrages de Bakhtine montre que la conception de l'hétérogénéité discursive du sémioticien russe, à travers la notion de *dialogisme*, permet de couvrir certains aspects cités *supra*. En effet, Bakhtine relève, à plusieurs reprises, que les mots gardent non seulement la mémoire des locuteurs mais aussi celle des « harmoniques du contexte (harmoniques des genres, des orientations, des individus) » (1975 : 114).

Le mot n'est pas une chose, c'est le milieu toujours dynamique, toujours changeant, dans lequel s'effectue l'échange dialogique. Il ne se satisfait jamais d'une seule conscience, d'une seule voix. La vie du mot c'est son passage d'un locuteur à un autre, d'un contexte à un autre, d'une collectivité sociale à une autre. Et le mot n'oublie jamais son trajet, ne peut se débarrasser entièrement de l'emprise des contextes dont il a fait partie. (Bakhtine 1970 : 279)

Cette notion d'« harmoniques du contexte » participe de ce que Pêcheux nommera *interdiscours*, et la notion bakhtinienne de « sphères d'usage » de celle de *formation discursive* :

Chaque époque et chaque groupe social a son répertoire de formes de discours dans la communication socio-idéologique. (Bakhtine 1977 : 40 cité par Adam 1999 : 87)

Tout énoncé particulier est assurément individuel, mais chaque sphère d'usage du langage élabore ses types relativement stables d'énoncés [énonciations], et c'est ce que nous appelons genres discursifs [du langage]. (1984 : 265 cité par *ibid.*)

Comme le note Adam (*ibid.* 88), les genres sont associés chez Bakhtine aux formations sociales. La notion de *sphère d'usage* est reprise par Bakhtine dans le cadre d'une alternative à la linguistique qu'il nomme « translinguistique » et « qui étudie le mot non pas dans le système de la langue ou dans un texte, isolé de l'échange dialogique, mais dans la sphère même de cet échange » (Bakhtine 1970 : 278). On le voit ici, Bakhtine évoque deux niveaux d'hétérogénéité qui interagissent dans la production des discours : la « dialogisation intérieure » du discours et « l'emprise des contextes » (1970 : 279).

A l'issue de ce parcours, nous faisons l'hypothèse que le dialogisme est un processus d'interaction du discours avec des formulations de l'*interdiscours* ; cette interaction, qui est repérable en discours sous deux formes, implicite et explicite, correspond à deux couches de mémoire interdiscursive :

- une mémoire des discours, lorsque l'on peut associer une expression ou une formulation au discours d'un énonciateur nommable, une « voix » ;
- une mémoire lexicale, quand l'expression ou la formulation n'est imputable qu'à des positionnements idéologiques ou scientifiques, qui ont été capitalisés en langue dans des programmes de sens.

2. Dialogisme et interdiscours dans les discours du développement

Nous essaierons maintenant de confronter l'hypothèse à l'analyse d'un énoncé authentique afin de repérer les différents types de relations dialogiques du discours avec l'*interdiscours*. Le corpus proposé est extrait d'un discours d'A. Juppé, intitulé « Vers un nouveau partenariat ».

Cette fracture (nord-sud) est mondiale, et une part considérable de l'humanité n'a pas bénéficié des retombées de la croissance économique des dernières années. Mais c'est bien l'Afrique qui souffre le plus de ce *différentiel de développement* puisque, sur les 40 pays dits « *les moins avancés* », 34 se situent sur le continent⁷. (Juppé A., 2003)

Présenté comme une « tribune »⁸, le discours paru dans la presse africaine a été prononcé devant les chefs de gouvernement de quatre pays africains⁹ avec qui le sénateur-maire de Bordeaux et président de l'UMP¹⁰ (parti de la majorité au pouvoir) vient signer un contrat de « partenariat » dans le cadre de la rénovation et du renforcement de la politique de coopération française auquel il fait référence dans la suite de son discours :

Deux conditions étaient nécessaires pour que ce nouveau partenariat s'engage : une initiative africaine forte, d'abord ; une volonté politique nouvelle, ensuite, de la part des partenaires de l'Afrique et notamment de la part de la France qui entend rénover et renforcer sa politique de coopération . (*ibid.*)

Le contrat de partenariat, qui se situe dans un cadre bi-latéral entre la France et chacun des pays africains signataires, doit être co-signé et par conséquent répondre à des conditions d'acceptabilité (« principe d'acceptabilité discursive » de Courtine *supra*). L'interaction en face à face *hic et nunc* et sur le terrain africain projette le discours de l'énonciateur vers l'anticipation des discours de l'autre (dialogisation interlocutive).

Dans le corpus, l'énonciateur Juppé qui parle sous le "contrôle" de l'autre, africain, co-énonciateur du discours, produit deux modalisations euphémisantes : « ce différentiel de développement » qui permet d'éviter de nommer le praxème « sous-développement » et une modalisation autonymique : « les 40 pays dits les moins avancés ».

Le *DAD* classe l'euphémisme dans la catégorie des procédés *adoucisateurs*¹¹ que les interactants sont amenés à produire pour ne pas blesser la « face »¹² des participants.

Ils peuvent consister à remplacer l'expression « menaçante » par une formule édulcorée, ou à l'accompagner d'une sorte de bémol. (p. 28)

Siblot dans les *T & C* mentionne que « les euphémismes résultent d'interdits sociaux, de tabous religieux ou de stratégies individuelles [...]. Ils peuvent être envisagés comme des évitements d'une désignation attendue, tenue pour normale au regard du référent » (p. 116).

L'euphémisme « ce différentiel de développement » qui est une création lexicale idiolectale, (un hapax), renvoie, par le déterminant anaphorique « ce », dans la phrase précédente, à l'absence de « retombées de la croissance économique des dernières années ». Sont ainsi associés absence de croissance économique et manque de développement ou sous-développement que « différentiel de développement » permet de ne pas énoncer.

La métaphore du « différentiel » est particulièrement productrice de sens dans le contexte, sous sa double forme de :

- métaphore économique : « qui exprime un pourcentage d'écart entre deux grandeurs : différentiel d'inflation, de prix, de croissance, etc. » (*Petit Robert* 1993) : elle a pour effet d'associer croissance économique et développement (« croissance » et « développement » étant deux unités lexicales de la formation discursive biologique) ;

⁷ C'est nous qui soulignons.

⁸ En consultation sur le site internet de l'UMP.

⁹ Gabon, Sénégal, Mali et Cameroun du 6 au 11 mai dans le cadre du NEPAD (Nouveau partenariat pour le Développement de l'Afrique).

¹⁰ Union pour un Mouvement Populaire.

¹¹ « Cette notion s'inscrit dans le cadre de la théorie de la politesse développée récemment (Brown et Levinson 1978, 1987) dans le champ de la pragmatique et de l'analyse des interactions ». (: 28).

¹² *Face Threateners Acts* : « actes menaçants pour la face ».

- métaphore de la mécanique automobile : « le rôle du *différentiel* est de répartir le couple entre ses deux sorties tout en leur autorisant des vitesses de rotation différentes » (Capet J.-P. *Encyclopedia Universalis* 2000) : le différentiel évoque l'idée de partenariat entre deux entités ne fonctionnant pas à la même vitesse.

Les métaphores sont des manifestations du processus d'interaction avec des discours autres à partir desquels sont importés des « préconstruits »¹³. Avec l'actualisation du nom « développement », la présence de préconstruits se manifeste à deux niveaux :

- par le rapport analogique établi entre des corps de savoirs différents, des formations discursives différentes, à savoir ici l'analogie entre la biologie et le domaine économique¹⁴.
- par la transformation de *nominalisation* : le nom formé par dérivation suffixale à partir du radical verbal *dévelop* renvoie à un procès antérieur, et par conséquent à un acte en *faire* :

Faire est la mise en activité de *l'être* ; être la mise en passivité de *faire* ; évidence gagnée au terme d'une analyse du fonctionnement linguistique et qui retrouve notre expérience d'une praxis non linguistique, que la praxis linguistique prolonge et représente. [...] le nom est du *faire* traité en *être*. (Lafont 1978 : 258-259)

L'actualisation d'un nom produit par nominalisation indique par conséquent un *état de fait*. Le processus a pour effet de faire admettre un état du monde, comme ayant fait l'objet d'une action antérieure en *faire* qui a fait *être* une réalité du monde catégorisée et nommée dans des discours antérieurs. La dénomination « développement » inscrite en langue, et partagée par la communauté linguistique, entérine un discours qui dit que, pour atteindre cet état de réalité (état de pays développé), les pays non-conformes doivent engager ce processus de *faire* : se développer ou développer leur économie.

La modalisation autonymique, quant à elle, est une manifestation de l'hétérogénéité énonciative¹⁵. La mention d'un commentaire sur le dire et la création d'une nouvelle lexie sont les marques d'une relation dialogique avec des « dits » ailleurs, à l'égard desquels l'énonciateur souhaite se démarquer. Nommer, c'est prendre une position à l'égard de l'objet nommé mais aussi à l'égard d'autres qui le nomment différemment¹⁶.

On peut faire l'hypothèse qu'A. Juppé se désolidarise conjoncturellement de l'O.N.U., auteur de la nomination « pays les moins avancés » ou « PMA » en 1971 ; bien que la France soit partie prenante de cette organisation, la mission africaine de l'homme politique, qui se situe dans un cadre bi-latéral, entre d'une certaine manière en concurrence avec des programmes d'aide multilatérale (engageant une organisation internationale et un pays africain) comme ceux du Programme des Nations Unies pour le Développement ou P.N.U.D.

¹³ « préconstruit » pour désigner ce qui renvoie à une autre construction antérieure, extérieure, en tous cas indépendante, par opposition à ce qui est "construit" par l'énoncé. (Pêcheux 1975 : 88-89).

¹⁴ « L'analogie est un procédé métaphorique : elle établit entre deux domaines (ici l'économique et le physiologique) une correspondance orientée telle que l'on parle du premier domaine avec des mots qui trouvent leur sens dans le second. [...] les conclusions obtenues [...] apparaissent souvent comme explicatives, c'est-à-dire justificatrices de conclusions pré-construites ailleurs » (Achard 1977 :166).

¹⁵ Le fragment sur lequel porte la modalisation autonymique n'est pas totalement assumé par le locuteur : il renvoie à une altérité énonciative, tout en conservant son rôle proprement linguistique dans la linéarité syntagmatique. (Détrie *in T & C* : 189)

¹⁶ Cette prise de position à l'égard de l'objet nommé; en même temps qu'à celui des autres locuteurs [...] comporte un engagement du sujet en ce qu'elle annonce une prise de position concrète qui s'inscrit dans le réel à travers des comportements pratiques conséquents. (Siblot *in T & C* : 255)

Cependant, l'explication est insuffisante¹⁷ : le réglage de sens que l'énonciateur s'impose s'éclaire avec l'analyse du dispositif énonciatif, d'une part, des paramètres de la situation concrète de communication ou « scène d'énonciation construite par le texte » (Maingueneau 2002 : 119-132), à savoir l'énonciateur et l'énonciataire (co-énonciateur), le lieu et le « moment » d'énonciation ; d'autre part, des paramètres de contextualisation (paramètres social, culturel, historique) sur lequel le texte nous informe *via* les marqueurs de dialogisme.

Dans le contexte de sa visite, l'énonciateur A. Juppé est soumis à une double contrainte : de respect et de domination de l'autre. Le discours, qui est produit en Afrique, a des visées pragmatiques qui sont inscrites dans le titre même du discours : « vers un nouveau partenariat ». L'homme politique a une intentionnalité communicationnelle : s'adressant à des personnalités politiques africaines, il a pour souci permanent de ne pas dévaloriser son interlocuteur pour atteindre l'objectif qu'il s'est fixé (la signature d'un nouveau contrat de « partenariat » en lieu et place des contrats de coopération préexistants). L'actualisation d'une forme idiolectale métaphorique, « différentiel de développement », est pragmatique : à « nouveau partenariat », nouveau discours ; la « coopération » des discours antérieurs se reformule en « partenariat » et le « sous-développement » en « différentiel de développement ».

Dans le cadre des discours du développement, l'opération dialectique d'inclusion/exclusion ou « dialectique du même et de l'autre » prend un relief particulier puisqu'elle renvoie à la dialectique identitaire du même et de l'autre qui se joue entre Juppé, représentant du monde développé (et bailleur de fonds) et ses interlocuteurs africains, représentants du monde sous-développé.

Les modalisations sont l'effet d'une négociation avec le co-énonciateur (ou avec la représentation que l'énonciateur s'en fait), qui produit la mise à distance et l'évitement de nominations péjoratives qui pourraient heurter : « sous-développement », « pays sous-développés », « pays les moins avancés ».

Ces praxèmes sont apparus dans les discours à partir des indépendances, les années soixante, quand un nouveau système de catégorisation, produit à partir du praxème « développement » a remplacé le système de catégorisation discriminatoire de la période coloniale :

« la civilisation » vs « la barbarie », « l'état sauvage », « l'état de (simple) nature » ;

« civilisés » vs « primitifs », « arriérés », « attardés », ...¹⁸.

« Développé » s'est substitué à « civilisé », « sous-développé » à « primitif », « sauvage ». La notion de sous-développement est établie par rapport à une référence occidentale de « développement » que nous définissons à la fois comme un état et un processus : état de conformité à un modèle de référence considéré comme universel – celui des pays occidentaux – et processus que les pays, qui ne présentent pas les caractéristiques de cet état, doivent engager pour l'atteindre¹⁹.

La lexie « pays les moins avancés », qui est la traduction de l'anglo-américain « backward countries », littéralement « pays en arrière » s'est substituée aux dénominations « attardés », « arriérés », qui évoquent non seulement l'idée d'un retard de développement économique et social d'une partie de l'humanité, mais celle d'une infériorité raciale : « les races inférieures » du discours de J. Ferry à la Chambre le 28 juillet 1885 :

¹⁷ Notons également que Maingueneau 2002, qui a analysé le caractère constituant des discours des organisations internationales, conclut que ce type de discours « est constituant par la manière même dont il s'institue » mais « il me semble plutôt que l'on a affaire à un discours qui serait le *simulacre* d'un discours constituant » (Maingueneau 2002 : 119-132).

¹⁸ Extrait du relevé dans notre corpus issu du Centre des Archives d'Outre-Mer d'Aix-en-Provence.

¹⁹ C'est notre définition.

Les races supérieures c'est-à-dire les sociétés occidentales parvenues à un haut degré de développement technique, scientifique et moral, ont à la fois des droits et des devoirs à l'égard des « races inférieures », c'est-à-dire des peuples non encore engagés sur la voie du Progrès. Ces droits et ces devoirs sont ceux de la civilisation à l'égard de la barbarie. [...]

En outre, ces dénominations relatives à une position arrière (« les moins avancés ») ou à une position inférieure (« sous-développement ») émanent du point de vue de celui qui est devant ou plus haut et dénoncent la position dominante de celui qui a le pouvoir de nommer l'autre, qui, se trouvant en arrière ou en dessous, est considéré par le premier comme en retard.

La mémoire interdiscursive propre à la formation discursive coloniale (de la période de la traite négrière puis de la période coloniale) est activée dans les deux dénominations « pays les moins avancés » et « sous-développement ».

Selon Fuchs, l'actualisation d'une séquence introduit avec elle la mémoire de l'histoire de sa production :

Par là se manifeste une caractéristique essentielle des processus énonciatifs : le fait que tous les autres possibles éliminés continuent à jouer et à vibrer pour les sujets, à travers la séquence retenue ; tout énoncé se détache sur une toile de fond qui relate l'histoire de sa production et de ses interprétations possibles. (1982 : 174)

Les deux formulations « pays les moins avancés » et « différentiel de développement » s'inscrivent dans un espace de reformulation, (c'est-à-dire une formation discursive au sens que lui donnait Pêcheux), dans lequel « des expressions « littéralement différentes peuvent, [...], "avoir le même sens" » (1975 : 145). Le non-formulable est toujours en mémoire et peut être activé si la situation le suggère et l'autorise.

Les formulations « pays dits les moins avancés » et « différentiel de développement » manifestent deux formes de relation à l'hétérogénéité discursive :

- avec le discours d'autrui, par sa représentation au sein du discours, les formulations sont alors datables et assignables dans les discours antérieurs (dans ce cas, le PNUD²⁰ auteur de la dénomination « PMA » en 1971) ;
- avec les discours de l'évolutionnisme social né au XIX^{ème} et postulant une loi universelle du devenir de l'humanité sur le modèle de la loi biologique d'évolution des espèces par la sélection naturelle de Darwin. Cet écho lointain est un « effet de mémoire » qui n'est pas rattaché à un locuteur nommable, mais à un positionnement idéologique propre à la formation discursive coloniale.

La première manifestation de la relation dialogique avec l'hétérogénéité discursive est souvent dénommée *dialogisme* ou *intertexte* ; la seconde qui correspond à un « effet de mémoire » est dénommée *interdiscours*. Nous préférons considérer les deux manifestations comme deux niveaux d'interaction avec ce que nous nommons l'*interdiscours*, comme ensemble de formulations situées « à la limite du discours » pour reprendre Foucault. Sériot, dans ses analyses du discours politique soviétique, a repéré, à partir de l'étude des nominalisations, ce « décalage entre plusieurs plans d'énonciation » (1986 : 27).

[...] les différentes sources énonciatives ne sont pas des « voix » égales se répondant dans un espace dialogique. Si l'énoncé, hétérogène, porte la trace de la présence de l'« Autre²¹ », cet Autre ne peut être que nié, refoulé, vers un mode d'émergence seulement implicite. C'est pourquoi nous ne parlerons pas de « polyphonie » ou de « plurivocité », mais plutôt de « polytopie » ou « hétérotopie ». Ces termes permettent de rendre compte d'une stratification hiérarchisée de plusieurs espaces énonciatifs. (ibid.)

²⁰ PNUD = Programme des Nations Unies pour le Développement

²¹ « Cette terminologie n'a pas de rapport avec l'opposition lacanienne entre « l'Autre » et « l'autre » (note de bas de page de Sériot).

Une même dénomination, telle que « pays les moins avancés », peut renvoyer à plusieurs espaces énonciatifs activés par le contexte de production. Ces espaces correspondent à des niveaux de mémoire différents :

- la mémoire des discours (celui de l'ONU dans le cas de « pays les moins avancés ») ;
- la mémoire de la langue qui a capitalisé l'histoire des dénominations et de leurs reformulations, que l'actualisation de certains praxèmes, dans des contextes discursifs déterminés, permet de réactiver. La dénomination « pays les moins avancés » dans le contexte d'un accord de partenariat de la France avec les pays africains remémore les praxèmes de la mémoire coloniale : « arriérés », « attardés » et avec eux les praxis sociales et culturelles auxquelles ils étaient liés.

En conclusion provisoire...

Le processus dialogique de relation du discours avec l'interdiscours est un processus d'*interaction* dont le résultat peut dénoncer la voix claire d'un énonciateur. Les points de vue, positionnements, représentations, idéologies, attachés aux expressions linguistiques peuvent être aussi rappelés lors d'actes de nomination qui s'inscrivent dans des situations de communication susceptibles de raviver leur mémoire ; ce sont ceux « qui peuvent être rapportées à une même forme-sujet "sujet collectif" » (Henry 1977 : 118) ou le *on* de la doxa (Amossy 2005.) : ces effets de mémoire sont capitalisés dans la langue qui contraint socialement et soumet le locuteur à « sa violence symbolique »²² (Bourdieu 1992 : 142).

L'émergence, dans le fil du discours, de formulations par « effet de mémoire », dans un contexte socio-historique décalé par rapport à celui de leur production initiale, envers et contre la volonté de l'énonciateur, témoigne des liens encore tendus entre le discours qui se produit et la formation discursive de référence des formulations, que la situation et les pratiques discursives et non-discursives peuvent contribuer à rappeler et de ce fait à maintenir.

Certains psychologues cognitivistes conçoivent la mémoire, dans une perspective dynamique, comme mémorisation des processus et non du contenu. Dans le contexte des relations franco-africaines, nous postulons que la difficulté à énoncer certains praxèmes de nomination de l'autre, qui s'exprime par des marqueurs de dialogisme, notamment des modalisateurs, n'est pas uniquement liée au contenu sémantique que cette mémoire réactive, mais aux praxis auxquelles les praxèmes sont associés. La relation interactive de *dialogisme*, que le discours entretient avec l'*interdiscours* de la *formation discursive* coloniale, contribue à perpétuer, dans le contexte post-colonial, sous une nouvelle forme, qu'elle se nomme « coopération » ou « partenariat », une relation de dominance pré-existante dans le contexte colonial. Cette relation dialogique donne aux discours un rôle pragmatique dans le processus de dépendance des pays africains à l'égard de la France et entraîne la pérennisation d'une situation de dominance contre laquelle les deux parties entendent lutter. Ce rôle pragmatique du discours par la relation dialogique avec l'interdiscours reste encore à explorer.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Achard P., 1977, « La biologie dans les représentations de l'économie » dans *Discours biologique et ordre social*, Paris : Seuil, 166-205.

Adam J.-M., 1999, *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Paris : Nathan.

²² « cette forme de violence qui s'exerce sur un agent social avec sa complicité [...] c'est le fait d'accepter cet ensemble de présupposés fondamentaux, pré-réflexifs, que les agents sociaux engagent par le simple fait de prendre le monde comme allant de soi [...] » (ibid.).

- Amossy R., 2005, (à paraître), « De l'apport d'une distinction : dialogisme vs polyphonie dans l'analyse argumentative », Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (3-9 sept. 2004), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*.
- Authier-Revuz J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111.
- Authier-Revuz J., 2000, « Deux mots pour une chose : trajets de non-coïncidence » in *Répétition, altération, reformulation*, Besançon : Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté 701, 37-61.
- Bakhtine M., 1970, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris : Points Essai.
- Bakhtine M., 1975, *Esthétique et théorie du Roman*, Paris : Tel Gallimard, 1978.
- Bourdieu P. (avec Loïc J.D. Wacquant), 1992, *Réponses*, Paris : Seuil.
- Centre des Archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence.
- Charaudeau P. et Maingueneau D., 2002, *Dictionnaire d'Analyse du discours*, Paris : Seuil.
- Courtine J.-J., 1981, « Analyse du discours politique », *Langages* 62, 9-127.
- Détrie C., Siblot P., Verine B. (éd.), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, Paris : Honoré Champion.
- Encyclopaedia Universalis*, 2000, édition électronique en version CD-ROM (version 6).
- Foucault M., 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris : Gallimard, NRF
- Fuchs C., 1982, *La paraphrase*, Paris : PUF.
- Henry P. 1977, *Le mauvais outil, langue, sujet et discours*, Paris : Klincksieck.
- Lafont R., 1978, *Le travail et la langue*, Paris : Flammarion.
- Maingueneau D., 2002, « Les rapports des organisations internationales : un discours constituant ? », *Nouveaux Cahiers de l'IUED* 13, Paris : PUF, 119-132.
- Maingueneau D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris : Hachette.
- Maingueneau D., 1996, « L'analyse du discours en France aujourd'hui », *Le Français dans le Monde*, Paris : Hachette, juillet, 8-15.
- Moirand S., 1999, « Les indices dialogiques de contextualisation dans la presse écrite », *Cahiers de praxématique* 33, 145-184.
- Pêcheux M., 1975, *Les vérités de La Palice*, Paris : Ed. F. Maspéro.
- Pêcheux M., 1990, *L'inquiétude du discours*, Paris : Edition des cendres (textes choisis et présentés par Maldidier).
- Sériot P., 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages* 81, 11-41.